

mèze



n°24
Juin 2009

votre journal

Bulletin municipal d'information

saison estivale : c'est parti !

Le budget 2009
présenté par H. Fricou



**La nouvelle
gendarmerie achevée**



19^e Festival de Thau



Mèze
une nature méditerranéenne



le mot du maire

La saison estivale débute. C'est tout le cœur de Mèze qui se met à battre au rythme de l'été. Comme chaque année en cette période, les Mézoises, les Mézois, les habitants des villes voisines et les visiteurs de tous horizons pourront se divertir au cours des multiples animations festives, culturelles, musicales, sportives, et traditionnelles proposées par la Ville et les nombreux clubs et associations qui contribuent activement au dynamisme de la vie locale. Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir le programme complet des animations de l'été. Je vous souhaite un excellent été à Mèze !

Henry Fricou

BUDGET 2009

La maîtrise et l'action

La séance du conseil municipal du 27 mars a été largement consacrée au budget de la commune pour l'année 2009. Le maire Henry Fricou présente les grandes orientations dont, notamment, la décision, cette année encore, de ne pas recourir à l'augmentation de la fiscalité locale.



Mèze votre journal : Le budget principal et les budgets annexes de la Ville ont été votés à la fin du mois de mars. Dans quel contexte ont-ils été élaborés ?

Henry Fricou : L'exercice budgétaire est marqué, cette année, par un contexte financier et économique particulièrement difficile qui, indéniablement, pèse sur nos budgets. Les dotations de l'État, si elles ne diminuent pas, sont gelées. La seule augmentation prévue est due à l'accroissement de la population qui se traduit par une hausse limitée à 40 000 euros de la Dotation Globale de Fonctionnement. Pour 2009, j'ai donc proposé un budget placé sous le signe de la prudence, de la sagesse et de la vigilance, sans toutefois verser dans l'austérité.

MVJ : Quelles sont les principales orientations de ce budget ?

H.F. : J'ai demandé aux membres du conseil municipal de prendre trois engagements. Tout d'abord, conserver notre autonomie de gestion pour mettre en œuvre nos choix. Cela implique, bien sûr, de voter un budget en équilibre, pour nous conformer à la loi car, contrairement à l'État, les collectivités locales ne peuvent être en déficit. Ensuite, poursuivre nos efforts de maîtrise de dépenses de fonctionnement tout en développant de nouvelles actions pour le rayonnement de notre ville. Enfin, maintenir nos investissements tout en contenant notre endettement.

MVJ : Toujours pas de hausse de la fiscalité à Mèze ?

H.F. : Non. Je sais que beaucoup de collectivités augmentent les impôts après les échéances électorales. Dans le contexte économique actuel, je ne veux pas ajouter à la pression fiscale des ménages mézois. J'ai donc décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux des différents impôts de notre ville. C'est pourquoi, en concertation avec l'ensemble des élus municipaux, nous optons pour un budget de raison, quitte à ce que la Commune fasse des efforts sur elle-même.

J'attire toutefois l'attention des contribuables sur le fait que le Gouvernement a décidé, pour sa part, une revalorisation de la valeur locative de 2,5 % en moyenne dans le cadre la nouvelle loi de finances.

MVJ : Les dépenses de fonctionnement représentent une large part du budget de la commune. Vont-elles augmenter en 2009 ?

H.F. : Nous nous sommes fixé l'objectif de ne pas augmenter les dépenses de gestion des services tout en prenant en compte des charges nouvelles telles que le remboursement de la nouvelle gendarmerie, la construction de la nouvelle crèche, l'acquisition de 29 véhicules nouveaux... Nous poursuivons également notre politique de pérennisation des emplois précaires. En outre, la restructuration des services pour 2009 reste nécessaire et incontournable pour que nous

Mairie, place Aristide Briand – BP 28 – 34 140 Mèze
Tél. : 04 67 18 30 30
Mail : secretariat.dgs@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr
Directeur de la publication : Henry Fricou
Rédacteur en Chef : Franck Billeton
Comité de rédaction : Sophie Rollhion
Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade
Photos : Service communication
Conception, réalisation maquette : Biotopie – Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau
Impression : Soulié Imprimeur
Juin 2009



Distribué avec votre bulletin municipal, le programme du 19^e festival de Thau.

sommaire	Vie municipale	p. 2
	Ville en mouvement	p. 4
	Brèves	p. 6
	Hommages	p. 9
	État civil	p. 10
	Tribune libre	p. 10
	Une image - Une histoire	p. 11
	Vie sportive	p. 12
	Culture	p. 13

puissions proposer aux usagers un service du public à la hauteur d'une ville de 10 000 habitants. Cette restructuration sera l'axe fort de l'année 2009 (cf. Mèze votre journal N°23).

MVJ : Dans ce contexte, la Ville de Mèze conserve-t-elle une bonne capacité d'investir ?

H.F. : En matière d'investissement, Mèze restera une ville dynamique et en expansion. Nous continuerons à investir à la mesure de nos moyens.

Je souligne que, depuis 2001, nos efforts d'investissement ont été conséquents : 25 170 m² de réfection de rues et de trottoirs mis aux normes pour les personnes handicapées dans le centre, 50 500 m² dans les nouveaux quartiers, 1 700 m² de dallage en pierre dans le centre ancien, 4,75 km de chemins en campagne, la création d'une école, d'un poste de police et 2,5 millions d'euros d'acquisition foncière avec la création d'une gendarmerie, d'une crèche, la sauvegarde du patrimoine... Cette année encore, même si nous affichons une réelle volonté de réduire notre endettement, nous conservons une bonne capacité d'investissement.

Pour 2009, j'ai proposé le programme suivant :

L'aménagement du quartier de l'école Jules-Verne, avec la rue du Négafol, la rue Pasteur et les voies cyclables qui y convergent ; la réalisation des bas-côtés de la RD613 vers l'actuelle gendarmerie ; la rénovation et l'extension du réseau d'éclairage ; la mise en place d'économiseurs d'énergie ; l'aménagement des bâtiments communaux pour y installer des services ; la poursuite de l'aménagement des pavillons du Campotel avec la volonté de réfléchir à l'installation pérenne d'associations, à la création d'espa-

ces pour notre jeunesse ; l'aménagement du chemin des Costes avec le lancement d'un appel d'offres pour la chaussée, les abords, l'éclairage et l'enfouissement des réseaux, les réseaux d'eaux pluviales étant réalisés en régie ; les travaux d'urbanisation de la zone des Costes avec la réalisation d'un éco-quartier avec primo-accédant et logements sociaux entre autres ; la réalisation des jardins partagés ; la finalisation de la crèche avec le carrefour protégé sur la route de Villeveyrac ; le début des travaux du Taurus sur les bâtiments destinés à l'hébergement. De plus, bon nombre d'études préalables à la réalisation de différents projets seront lancées. Cela concerne l'aménagement de la cave coopérative et de l'aire des festivités, l'extension du foyer municipal, la création d'un préau au Sesquier...

MVJ : Comment qualifieriez-vous ce budget 2009 ?

H.F. : Ces orientations budgétaires, malgré la prudence et la vigilance qui caractérisent notre budget, reflètent la volonté d'un exercice budgétaire de mouvements, d'équipements et de gestion rigoureuse. Mais ce n'est pas parce que nous relâchons un peu l'accélérateur que nous mettons le pied sur le frein. Je dirais que 2009 est une année de transition. Nous concentrons notre action sur l'exécution d'un programme de travaux, peut-être un peu moins spectaculaires, mais extrêmement bénéfiques à la collectivité.

Cette « pause » toute relative nous permettra, dans les années qui suivent, de bénéficier de moyens accrus pour mettre en œuvre nos axes politiques et lancer les réalisations d'envergure que nous avons annoncées dans notre programme électoral.

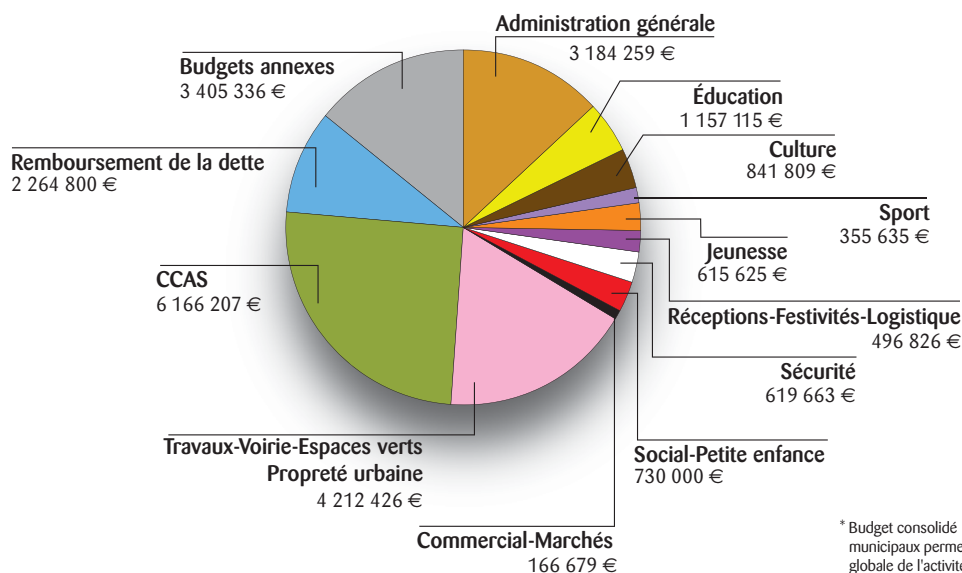
Budget consolidé* 2009 de la Ville de Mèze

réparti comme suit : fonctionnement 16 389 176 € - investissement : 7 827 204 €

TOTAL : 24 216 380 €

Répartition des crédits selon les principales fonctions

(investissement et fonctionnement, charges salariales comprises)



* Budget consolidé : addition de l'ensemble des budgets municipaux permettant d'avoir une vision globale de l'activité communale

réévaluation DU PRIX DE L'EAU

Dans le cadre d'une concertation associant les représentants de la majorité et de l'opposition municipale, une proposition d'augmentation du prix de l'eau par tranche de consommation a été retenue à l'unanimité des exprimés parmi les trois proposées par les différents groupes (conseil municipal du 27 mars 2009).

Cette hausse est due à une augmentation de plus de 42 % du coût de l'eau fournie par le Syndicat du Bas Languedoc aux différentes communes, dont Mèze. Le budget de l'eau, comme les autres budgets annexes de la commune doit obligatoirement équilibrer par ses recettes tarifaires et ses dépenses. La Ville n'a donc pas eu d'autre choix que de répercuter sur les consommateurs cette hausse du prix de la matière première.

L'eau étant une ressource à préserver et à gérer avec rigueur, ce sont les plus gros consommateurs qui supporteront la plus forte augmentation.

Malgré cette hausse, le prix de l'eau à Mèze reste l'un des moins chers des villes du secteur.



	Tranche 1 De 0 à 80 m ³	Tranche 2 De 81 à 120 m ³	Tranche 3 De 121 à 150 m ³	Tranche 4 De 151 à 1000 m ³	Tranche 5 De 1001 à 3000 m ³	Tranche 6 > à 3000 m ³
2008	0,4200 €	0,9135 €	1,0815 €	1,0920 €	0,7350 €	0,6510 €
2009	0,45600 €	1,00480 €	1,20046 €	1,25580 €	1,00480 €	1,00480 €

Augmentation du prix de l'eau par tranche de consommation appliqué depuis avril 2009

les services techniques aménagent À L'ANCIENNE CAVE COOPÉRATIVE

Dans le cadre de la restructuration des services municipaux, les services techniques et le service des eaux s'installent dans le bâtiment rénové de l'ancienne cave coopérative qui devient ainsi la Mairie annexe II. Au rez-de-chaussée, l'accueil et le secrétariat des services techniques recueille les demandes d'intervention concernant la voirie, les bâtiments communaux, les espaces verts et la propreté urbaine. Il gère aussi l'éclairage public, enregistre les déclarations préalables des travaux, les dépôts de permis de construire, les demandes d'enlèvement des encombrants et distribue des raticides tout au long de l'année.

Contact ● Services techniques

Tél. : 04 67 51 89 00 - Fax : 04 67 51 89 09

Mail : s.technique1@ville-meze.fr



L'ancienne cave coopérative de Mèze accueille désormais les services techniques de la Ville.

Aménagement du quartier de l'Embatut

Le quartier de l'Embatut qui jouxte le groupe scolaire Jules-Verne fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement sur les voiries. Tout d'abord, une esplanade conviviale où les enfants des résidences riveraines pourront jouer en toute sécurité est créée à côté de l'école. Dès la fin de l'été 2009, les chaussées et les trottoirs des rues Pasteur et Le Négafol seront réalisés. Les deux rues seront en sens unique en direction du centre-ville afin de fluidifier la circulation notamment aux heures sensibles d'entrée et de sortie des classes. Au total, 150 places de stationnement en épis longeront ces deux axes.

Les rues Pasteur et Le Négafol déboucheront sur le chemin de Laval.

Des pistes cyclables seront également implantées. Elles seront raccordées sur le réseau existant. Un passage surélevé permettra à la piste cyclable passant derrière l'école Jules-Verne de franchir la rue Le Négafol. Les travaux d'aménagement des voiries du quartier débuteront mi-juillet (montant de l'opération : 300 000 euros).

Enfin, le projet d'urbanisme de ce quartier comprendra un collectif de dix logements sociaux dont la construction débutera dès 2010.



Une esplanade au pied de l'école Jules-Verne



La future crèche de Mèze en cours de réalisation

Nouvelle crèche LES TRAVAUX AVANCENT

Les travaux de la nouvelle crèche de Mèze ont débuté au début de l'année 2009. Elle se situera route de Villeveyrac, à proximité de l'école Calendreta et de la maison de retraite l'Écrin des sages. Le bâtiment s'étend sur une surface de 450 m² utiles de plain-pied avec des aires de jeux extérieures aménagées dans un jardin paysagé. La future crèche pourra accueillir 35 enfants en mode multi accueil ou libre. Le maître d'ouvrage de cette structure est le CCAS de Mèze, le maître d'ouvrage délégué est la SEMABATH. Les maîtres d'œuvre sont les architectes de Sophie Benau et Pierre Davidenko assistés du bureau d'ingénierie S.E.G.E. Le coût des travaux s'élève à 1 200 000 €, dont 350 000 € de subvention de la Caisse d'Allocation Familiale et 30 500 € du conseil général de l'Hérault.

travaux D'ASSAINISSEMENT

Didier Aspa, conseiller municipal délégué au milieu marin et professionnel de la conchyliculture, se réjouit que les importants travaux sur l'ensemble des réseaux d'assainissement effectués par la CCNBT portent leurs fruits sur la qualité du milieu lagunaire. Malgré les fortes précipitations, tous les prélèvements de l'IFREMER montrent des résultats favorables pour l'étang de Thau. Une 3^e tranche de travaux a déjà démarré et va se poursuivre cet été. Elle concerne la rue du Docteur-Magne, la rue des Adieux, la rue Vieille du Rempart et le boulevard des Remparts. Suivront, dès l'automne, la rue Pépin, la rue de Girard, la rue des Salins, la rue des Jardins et le lotissement la Bégude.

Urbanisme Création d'une Zone d'Aménagement Concerté dénommée ZAC des Costes

Par délibération en date du 27 mars 2009, le conseil municipal de la commune a voté le principe de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté, dans le secteur du quartier des Costes. Il a fixé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation en application des dispositions de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage en mairie. Elle est également consultable sur le site Internet de la Ville : www.ville-meze.fr

181 000 euros POUR LES ASSOCIATIONS



Mèze bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche, divers et dynamique. Il joue un rôle prépondérant dans la vie locale, tant du point de vue social, culturel que sportif. Ces associations, nombreuses et particulièrement entreprenantes dans notre commune, offrent à tous les Mézois la possibilité de pratiquer les activités les plus variées et participent énergiquement à l'animation de la cité. Mais, surtout, elles favorisent le rapprochement entre les habitants. C'est la raison pour laquelle la Ville de Mèze soutient et encourage ce dynamisme associatif. En 2009, 181 000 euros de subventions ont été attribués aux associations mézoises.

la nouvelle gendarmerie ACHEVÉE

La construction de la nouvelle caserne de gendarmerie de Mèze est achevée. Cette réalisation a été décidée par la Ville à la fin de l'année 1997 pour donner à la brigade de Mèze les moyens d'assurer dans les meilleures conditions sa mission pour la sécurité. Les bâtiments sont situés à l'angle entre la RD 613 et le chemin de Cague Loup. L'ensemble comprend 19 logements sur 2000 m² et une zone administrative de plus de 400 m². Le montant de l'opération s'élève à 5,2 millions d'euros TTC. La conception et la réalisation du bâtiment ont été effectuées par l'entreprise GCC. La nouvelle caserne de gendarmerie de Mèze sera inaugurée en juillet 2009.



AHI

Une solidarité sans frontières

Depuis mars 2007, la Ville de Mèze soutient l'association Assistance Humanitaire Internationale (AHI) fondée et présidée par Christian Delagrange, par ailleurs responsable de l'élaboration de l'Agenda 21 local au sein de la commission du développement durable.

Le partenariat de la Ville avec AHI répond à cet Agenda 21 en recyclant des centaines de tonnes de matériels voués à la benne, conformément aux prescriptions de l'OMS et du Sommet de la Terre de Rio. De leurs efforts conjoints naissent de multiples actions au profit des populations défavorisées.

La Ville met à disposition des locaux pour entreposer le matériel collecté par A.H.I. et alimenter les conteneurs qu'elle expédie. Ce sont aussi un camion de 9 tonnes, 1 véhicule incendie feu de forêt, 1 transport de troupe et 4 ambulances qui ont quitté Mèze. D'ici la fin de l'année, 4 à 5 nouveaux conteneurs partiront.

Cet investissement humanitaire a permis l'équipement de plusieurs hôpitaux et cliniques au Bénin, Sénégal, Sri Lanka, Madagascar... et prochainement au Congo Kinshasa.

Pour Christian Delagrange, président d'AHI, « la clé de notre démarche réside dans la durée et dans le nombre. Ce qui est impossible individuellement devient réalisable par l'action collective. Actuellement nous sommes en train de terminer, en partenariat avec l'ONG béninoise APROVIE et l'ADSHI, la construction d'un complexe socio-médico-culturel de plus de 600 m². Nous venons d'entamer la construction d'un hôpital de 4000 m² : l'hôpital de la Mère et de l'Enfant de Bazoukpa, au Bénin. Ainsi la ville de Mèze est, par l'intermédiaire d'AHI, inscrite dans la confédération de l'Union Internationale pour l'Action Humanitaire. Une



Christian Delagrange, à gauche, président d'Assistance Humanitaire Internationale

autre association mézoise très dynamique et méritante Boule de neige en fait également partie ».

Christian Delagrange lance un appel au volontariat à toute personne dans le milieu médical, aux établissements publics et privés, aux entreprises de transport, de logistique, mais aussi au simple citoyen, pour qu'ils les rejoignent. Être bénévole chez AHI c'est animer une équipe, collecter du matériel, le réviser, le préparer et surtout faire partie d'une chaîne humanitaire solidaire et d'une grande famille liée par une solide amitié.

L'association largement orientée vers le secteur médical désire s'investir davantage dans l'aide aux formations professionnelles.

Contact christian@assistancehumanitaire.org
Tél. 06 09 58 35 25 (14h/17h)
Pour en savoir plus :
www.assistancehumanitaire.org



Le chantier d'insertion sur les jardins familiaux de la Ville

chantiers d'insertion SUR LES JARDINS DE LA VILLE

L'organisme de formation OREA (Orientation Réinsertion Économique et Accompagnement), la MLIJ (Mission Locale d'Insertion des Jeunes) et la Ville de Mèze conjuguent leurs compétences et initient dix jeunes Mézois au métier d'ouvrier paysagiste. Ensemble, ils réalisent la clôture du terrain et des futures parcelles, une partie de la végétalisation et un espace convivial avec la pose de tables de pique-nique. La Ville met en œuvre deux à trois chantiers d'insertion par an.

OREA : 04 67 43 22 98 - MLIJ : 04 67 18 30 00

l'agresseur d'un agent de la police municipale condamné

En octobre 2008, un Mézois agressait physiquement, avec son chien, un agent de la police municipale. Cet individu a été poursuivi en justice par la Ville de Mèze. Il a été condamné, au début de l'année 2009 à payer une amende de plus de 1000 euros pour violence volontaire sur agent dépositaire de l'autorité publique.



collégiens MAROCAINS

Du 27 mars au 5 avril dernier, 15 élèves du collège Ennahada de Marrakech ont été accueillis à Mèze dans le cadre d'un échange éducatif et culturel initié pour la 4e année par le collège Jean-Jaurès. Tous logés dans des familles Mézoises, ils ont pu découvrir la région grâce à un programme d'excursions très dense. L'année prochaine, ils accueilleront à leur tour les élèves Mézois de l'atelier « cultures et différences ».

DES CONTRÔLES DE VITESSE en centre-ville

Les dépassements de limitation de vitesse en centre-ville, notamment dans la zone à 30 km/h, sont très nombreux et mettent en péril la sécurité des piétons, et tout particulièrement celle des enfants aux abords des écoles. Les villes de Mèze, Poussan et Marseillan ont décidé de se doter conjointement d'un cinémomètre (jumelles indiquant la vitesse des véhicules) et de trois éthylotests. Des contrôles inopinés, d'abord préventif puis répressifs, seront réalisés par les agents de la police municipale.



la double taxation contre les constructions illégalles

Lorsque la réalisation de constructions en infraction aux dispositions du Code de l'urbanisme est constatée, il est fait application de l'article 1585 A du code général des impôts qui prévoit notamment la « double taxation ». Concrètement la taxe locale d'équipement (TLE) est perçue, augmentée d'une amende fiscale du même montant. La construction est ensuite inscrite au rôle des taxes foncières et d'habitation. Cette procédure fiscale n'apporte aucun caractère régulier à la construction en infraction et qui relève d'une procédure pénale. La première procédure de « double taxation » a été déjà appliquée, à Mèze, ces dernières semaines.

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE à Mèze

Depuis le 4 juin 2009 la ville de Mèze est la seule commune du canton à instruire les nouveaux passeports biométriques.

■ Les demandeurs doivent se munir des pièces suivantes :

- l'ancien passeport ;
- la carte d'identité (pour une première demande ou une perte) ;
- la déclaration de perte ou de vol (demandée en mairie ou à la gendarmerie) ;
- une copie d'acte de naissance (en original) ;
- un décret de naturalisation ou un certificat de nationalité française (si la mention n'est pas portée sur l'acte de naissance) ;
- 2 photos d'identité récentes, sur fond clair, de face et tête nue entre 32 et 36 mm (amenées par le demandeur ou réalisées en mairie) ;
- 88 euros en timbres fiscaux ;
- 89 euros en timbres fiscaux si les photos sont faites en mairie ;
- un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone fixe ou portable, SDEI, eau, etc., de moins de 3 mois) ;
- pour les personnes hébergées une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et sa pièce d'identité ;

■ Pour les mineurs

- le livret de famille ;
- la copie d'acte de naissance (en original) ;
- la copie de la pièce d'identité du représentant légal ;
- pour un mineur de moins de 15 ans, 19 euros en timbres fiscaux et 20 euros si les photos sont faites en mairie ;
- pour un mineur dès 15 ans et plus, 44 euros en timbres fiscaux et 45 euros si les photos sont faites en mairie ;
- 2 photos d'identité récentes, sur fond clair, de face et tête nue entre 32 et 36 mm (amenées par le demandeur ou réalisées en mairie).

Pour les enfants de moins de 6 ans les photos ne sont pas réalisées en mairie.

Horaires

**De 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h (le vendredi jusqu'à 16h)
Seul le titulaire du nouveau passeport peut venir le retirer.**

**État civil : 04 67 18 30 46
04 67 18 30 52
04 67 18 30 30**



CCNBT : une charte pour l'Écosite



Élus de la CCNBT, entreprises et associations réunies autour du président de la CCNBT Yves Piétrasanta pour la signature de la charte Écosite

L'Écosite du Pays de Thau, conçu et développé depuis le début des années 1980 autour de la station de lagunage de Mèze, a été précurseur en matière de développement durable, intégrant sur un même site des activités d'écologie appliquée, de recherche scientifique, d'ingénierie environnementale, de productions (aquacoles, technologiques...), de formation et d'éducation à l'environnement. Ce modèle original a donné lieu au concept de développement durable à échelle locale « Écosite » aujourd'hui repris et développé par de nombreux partenaires en France et à l'étranger. Le 18 mai 2009, élus de la CCNBT, entreprises et associations, réunis à Mèze, autour d'Yves Piétrasanta, président de la CCNBT et de Paul Mauzac, vice-président de la CCNBT, délégué aux finances et à la gestion de l'Écosite, ont signé une charte pour l'avenir de l'Écosite du Pays de Thau. Elle fixe les valeurs communes à respecter en matière de développement durable par l'ensemble des acteurs de l'Écosite. Elle impose également les objectifs à atteindre en terme de fonctionnement, de promotion et de stratégies d'avenir.

bienvenue AUX NOUVEAUX MÉZOIS

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux Mézois par le maire, Henry Fricou, se déroulera le vendredi 26 juin 2009 à 18h30 dans le parc du château de Girard. Cette manifestation, placée sous le signe de la convivialité, est organisée chaque année pour souhaiter la bienvenue à toutes les familles installées à Mèze depuis moins d'un an (après juin 2008). À cette occasion, le maire présentera les élus du conseil municipal et les responsables des services municipaux qui se tiendront à la disposition des nouveaux arrivants pour répondre à toutes leurs questions.

mèze primé pour son fleurissement

En mars dernier, la Ville de Mèze a reçu le prix d'honneur du concours départemental des villes et villages fleuris organisé par le conseil général de l'Hérault dans la catégorie « cadre de vie de qualité » des villes entre 5 000 et 30 000 habitants !



Une grande partie des plantations de la Ville est produite dans la serre municipale



Yann Bondon (espaces verts), Nathalie Rouquette, adjointe à la vie associative enfance et jeunesse et Florent Pradelles (espaces verts) reçoivent le prix d'honneur du conseil général de l'Hérault

Hommage à...

Gérard Rigal



Pour ces amis, comme pour tous les Mézois qui ont eu la chance de le côtoyer, Gérard Rigal incarnait la bonne humeur, la joie de vivre, un sens inné du contact humain, mais aussi un homme engagé pour sa ville.

Il était originaire de Montpellier, où il a fait ses études et a mené une brillante carrière universitaire en tant qu'enseignant et chercheur à l'école nationale supérieure de Chimie. Séduit par Mèze où il venait régulièrement passer ses vacances, il décide de s'y installer définitivement au début des années 80. En 1995, il intègre l'équipe municipale alors conduite par Yves Piétrasanta. Il effectue un premier mandat comme 2^e adjoint responsable du secteur scolaire, de la recherche scientifique, des affaires culturelles et des relations associatives, sportives culturelles.

En 2001, il effectue un nouveau mandat, d'abord aux côtés d'Yvon Pibre en tant que 2^e adjoint délégué à la vie associative, sportive et à l'environnement. Au cours de cette même année 2001, Henry Fricou est élu maire de Mèze et, jusqu'en 2008, Gérard Rigal sera son 2^e adjoint délégué aux affaires économiques, aux finances et à l'expansion éco-

nomique. Chacun a pu apprécier ses immenses qualités humaines, l'humour dont il faisait preuve en toute circonstance mais aussi, et surtout, son absolue et fidèle amitié.

Louis Bonneville



Né le 19 novembre 1920 à Mèze, de parents Aveyronnais, Louis Bonneville s'est éteint le 5 mars 2009 à l'âge de 88 ans. Il a d'abord été maréchal-ferrant. Son atelier de forge se trouvait rue de la Raze. Quand l'utilisation du cheval a disparu, il s'est reconverti dans l'ostréiculture.

Louis Bonneville a été conseiller municipal de 1985 à 1995 auprès d'Yves Piétrasanta, alors Maire de Mèze.

Il vouait une véritable passion à la musique classique et avait un don réel pour le chant lyrique auquel il aimait s'adonner comme ténor avec ses amis mélomanes. Il donnait même, pour le plaisir, des concerts sur l'esplanade devant un public de Mézois qui savaient apprécier son talent à sa juste valeur.

Philippe Poujol



Pour les membres du conseil municipal, pour ses amis, pour ses collègues de travail, la disparition brutale de Philippe Poujol, à l'âge de 50 ans, constitue un véritable choc.

La véritable vocation de Philippe Poujol était de travailler auprès des jeunes. En 1996, avec Bernard Fargier, il participe à la création de l'Espace Jeunes de la Ville de Mèze dont il était le responsable. À travers cette structure

qui propose des activités sportives et ludiques, il a su créer un véritable lieu de mixité sociale où les jeunes Mézois, issus de tous les milieux, peuvent se rencontrer, échanger, mener des projets en commun et apprendre à se connaître. En 2004, Philippe Poujol est nommé responsable du Service Jeunesse qui regroupe l'Espace Jeune, les centres aérés et l'accueil périscolaire. Enfin, en octobre 2007, il est nommé directeur d'un service réunissant la jeunesse et le sport.

Celles et ceux qui ont eu le privilège de côtoyer Philippe Poujol, comme collègue de travail ou comme ami, garderont de lui le souvenir d'un homme discret malgré ses multiples talents mais aussi d'un être aux réelles qualités de cœur et d'esprit.

Pierre Zapata



Pierre Zapata nous a quittés le 13 mai 2009 à l'âge de 72 ans.

En 1973, il est entré à la Mairie de Mèze en tant que chef du service des bâtiments municipaux au sein des services techniques.

Dès son arrivée, il intègre le corps des sapeurs pompiers de Mèze. En 1993, il est affecté comme sapeur-pompier professionnel.

Il quitte alors son emploi à la mairie et devient agent du SDIS à plein temps au poste de chef de centre. Il est alors responsable de la coordination des 12 centres de secours du secteur de Mèze.

Pierre Zapata prend sa retraite en 1997 mais reste très actif dans la vie locale. Il s'est notamment investi auprès de la FNACA de l'Hérault mais aussi comme Délégué de l'Education Nationale auprès des établissements scolaires de la ville de Mèze.

JANVIER 2009

Naissances

CAZABONNE Manon, NAVARRO Ornella, BONNEVILLE Evan, CAPON Maéline, GOMEZ Gabriel, DELSAHUT Maélys, TIRILLY - FRAZIER Gabriel, BRUNO Matthias, LORINET Charly, CARMASSI Kylian

Mariages

EL OUAHDAOUI Tarik et EL BANCHA-KROUDI Jamila, GALLY Serge et GUIL-LARDEAU Chantal

Décès

PENA Rémédios 82 ans épouse PENUELA, HILARIN Berthe 79 ans veuve CROS, MORILLA Jean-Jacques 52 ans époux AZEMA, DUBY Roland 62 ans époux MANTHE, GIBAL Laurence 80 ans veuve BIERENS, PADIAL Joséfa 88 ans veuve GARCIA,

GASPARI Maria 86 ans célibataire, BENARD Roland 69 ans époux BARTHES, LE CAMPION Jean 82 ans époux IWANON, LACROUX Josette 59 ans célibataire, BREYSE Elise 89 ans veuve CRISTOBAL, RAVIX René 91 ans veuf COLOMB, FERLUS Renaud 36 ans époux LA BRUNA, ALONZI Restituta 82 ans veuve NARDUCCI

FÉVRIER

Naissances

CANOVAS Téo, LEOCARD Nathan, LE HENAFF - BORG Kelya, MIHELIC Noah, AIDAOUY Fatima, MAZERAN Georgia, CARROBOURG Jeanne, RUE Lana, GAUCHERELLE Mathéo, MESSAHEL Anis, DEGUITRE Gino

Mariages

LESAFFRE René et PLAZZA Micheline, MITENNE Marc et RIBAUCCOURT Lydie

Décès

MINGUET Denise 85 ans veuve NAGY, PERREIN Jacqueline 76 ans épouse GARCIA, RUE Claude 67 ans époux LEFRANÇOIS, LACOMBE Brice 20 ans célibataire, RICHARD Yvonne 83 ans veuve PONS, MINARRO Alphonse 77 ans époux DOLQUES, MAURIN Serge 57 ans divorcé CROS, WILLIG Guy 65 ans époux VAULLEQUEZ

MARS

Naissances

VERRET Romain - PELLERIN Jade - BELMOUNENE Omaïma - LLOPIS Elsa - GOMEZ - TESSIER Mathys - CARTIER Hugo - TAKHALOUFT Safae - FERNANDES Daéna - PAPIOL Mathys - KAJOUA Maïssa - MOLINA - MOSCHINI Emma

Mariages

TAYLAN Mehmet et SAVÜCU Rahsan

Décès

REICH Raymonde 77 ans épouse ANSELME, BONNEVILLE Émile 88 ans époux BONDON, DENJEAN Joseph 89 ans époux TESTE, MURA Raphaël 83 ans époux PRADINES, COHONER Marie-Hélène 59 ans épouse JOURDAN, CANDELAS Juliette 92 ans veuve LUX, ROMERO NAVARRO Carmen 69 ans veuve SANS CABESTANY, MUNIER Madeleine 86 ans veuve EICHE, DECOR Jacques 59 ans époux PASCUAL, GRANDELET Thérèse 84 ans veuve Huynens

AVRIL

Naissances

ARIO Léo - GONZALEZ Kylian - BREN-GUES Audrey - PAVY Zélie - LUCAS -

GOMEZ Kilyan - NOTHIAS Marina - ALRIC Mallauray - CASCALES Hugo - ABIKZER Jade - PAUL Ninon - DOU-CETTE Arthur - RODRIGUEZ Andréa - JALABERT Maëlle - CHICK Yanis

Mariages

BOLLERI Filippo et HAMMOUCHI Malika, CLEMENT Alain et FABRE Patricia

Décès

LINARES Monique 65 ans épouse VIA-LARD, BERARD Cédric 33 ans célibataire, MORAN Manuel 82 ans divorcé SUAREZ, GIBAL Marie-Louise 97 ans veuve NAVARRO, PIGNOLET DE FRES-NES Joseph 77 ans divorcé STURNY, OLIVER Jean-Claude 62 ans époux MARTEL, CAMPESE Philomène 81 ans veuve LEONE, CHAMPROUX Gérard 62 ans célibataire, BERTRAND Marthe 97 ans veuve GALTIER



Journée Éco-citoyenne

Le samedi 27 juin, à partir de 8h30, la ville de Mèze organise une journée Eco-Citoyenne avec, au programme, le nettoyage des sites de la Conque, de la plage du camping Beau Rivage, le port de Mèze ou encore la garrigue. Tout le monde peut participer à cette démarche environnementale qui repose exclusivement sur le bénévolat : associations, clubs sportifs, parents et élèves des écoles, habitants de Mèze (prévoir des bottes, gants et sacs fournis).

Inscriptions auprès de la mairie : 04 67 18 30 30

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP SUR 2014

Le budget de la ville de Mèze a été voté. Il s'agit d'un budget sans surprise puisqu'il reste dans la ligne de ce que nous avons annoncé lors de la campagne des municipales 2008 : budget sérieux, réduction des coûts de fonctionnement, reconduite des taux d'impôts locaux sans augmentation. Le taux d'impôt local est le pourcentage appliqué à la base de la part communale (les parts départementale et régionale ne sont pas de la compétence des communes).

Cette base est ce que l'on appelle la valeur locative cadastrale qui est calculée par l'administration de l'État et transmise aux collectivités territoriales chaque année en janvier ou février. Ainsi, la base est fixée par l'État et le taux par la commune. Cette stabilité des taux d'impôts locaux depuis plusieurs années est unique. La ville de Mèze est la seule commune des cantons du bassin de Thau dans cette situation et malgré le désengagement croissant de l'État tant au niveau des dotations globales de fonctionnement, versées avec retard d'ailleurs, que du transfert de charges vers les collectivités locales.

L'État a le rôle facile de baisser les impôts qui sont de sa compétence comme l'impôt sur le revenu. Mais par le jeu des transferts de compétences vers les collectivités territoriales, ce sont ces dernières qui ont le rôle ingrat d'augmenter les impôts locaux si elles veulent continuer à investir et si elles veulent faire perdurer un service public de qualité au bénéfice de nos concitoyens.

À Mèze, grâce à la gestion rigoureuse et éclairée des majorités municipales qui se sont succédées, les effets de ce désengagement de l'État depuis deux ans sont atténués. Ceci permet aux Mézoises et aux Mézois de profiter d'un service public communal de qualité sans aggravation de la pression fiscale locale.

Patrick Olombel



Il est des moments où la politique et le reste n'ont plus aucune importance. Gilles PHOCAS et son équipe souhaitent rendre hommage à trois dévoués serveurs de la commune de Mèze : Messieurs Gérard RIGAL, Pierre ZAPPATA, et Philippe POUJOL.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et leurs amis, mais nous avons aussi une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par la mort d'un proche ou par la maladie. A tous nous apportons notre soutien dans ces moments difficiles. www.citoyens-meze.com



G. Leclère



S. Granier



M. Maurin



R. Collignon



N. Lopez-Cahet

Démocratie

Mézoise

www.democratie-mezoise.fr

L'été approchant, il est de bon goût de mettre de côté les polémiques (du moins jusqu'à la rentrée) ainsi que les critiques concernant la gestion municipale pour le moins statique.

Bref, l'été c'est la saison des apéritifs à l'ombre, des grillades, des joutes, des fêtes locales et de la chanson des Mézois, aussi positifs, et comme nous le rappelle avec habileté ce « cher » journal de propagande municipale « Ne vous inquiétez pas, tout va pour le mieux à Mèze... »

La municipalité parle des bienfaits de la nouvelle tarification du prix de l'eau, oubliant de préciser que cette tarification par tranches pénalise les familles mézoises au bénéfice des estivants. De même, elle vous démontre par une multitude de graphiques, que la gestion municipale va maintenant devenir exemplaire. Et que cette année 2009, sera « c'est promis » l'année où la commune fera des économies... blablabla...

Néanmoins, à l'horizon 2010 toujours pas de programme d'accès aux logements, toujours pas de salle polyvalente en vue, et encore le chaos sur le chemin des Coste... Bref, rien de nouveau. Côté info : Notre site Internet www.democratie-mezoise.fr fait entièrement peau neuve. Nous le voulons proche de vous, ergonomique, convivial et constructif. Une partie du site est consacrée aux informations pratiques afin d'avoir tout sous la main, une autre partie à la façon d'un magazine en ligne sera animée par des brèves et des reportages sur notre ville. Venez nous donner votre avis et mieux... contribuez !

A tous, au nom du groupe d'opposition je vous souhaite un bien bel été.
Gwénaél LECLERE

Une image Une histoire

par Alain Cambon

Le Chevalet de Mèze

Le Chevalet, comme le Bœuf, fait partie des traditions incontournables de Mèze. À chacune de ses sorties, il apporte la grâce et l'élégance que ses danseurs, au son des hautbois, s'évertuent à perpétuer. Mais à la différence du Bœuf, issu des légendes mézoises, le Chevalet n'est pas une exclusivité locale.



1978, l'équipe du Chevalet sur la place Honoré-Roques.

De gauche à droite : l'hautboïste Jean Larose, le « civadaire » Pépito Sanchiz, le quêteur Raymond Reynes, le cheval-jupon Jojo Girard, le maréchal-ferrant Gaston Laurent et le tambour Vidal de Sète.

Dans l'Hérault, au début du vingtième siècle, trente-huit villes possédaient leur chevalet. Parmi eux : Agde, Bessan, Béziers, Bouzigues, Clermont l'Hérault, Courmonterral, Fabrègues, Gigan, Montagnac, Montpellier, Montbazin, Pézenas, Pinet, Poussan, Saint-Pargoire... Ils se différenciaient légèrement par leur costume, le nombre de danseurs ou des variantes musicales. Après 1950, très peu de Chevalets ont perduré. Seuls les Mézois, très attachés à leurs traditions, ont su conserver leur Cheval Jupon.

Dans son mémoire «Analyse des traditions populaires festives d'un village languedocien : Mèze», Cécile Forestier s'intéresse aux valeurs qu'expriment ces coutumes, leur sens actuel, leur impact économique et social sur la population. Elle montre en quoi «le Chevalet est allié à l'art de la danse et aux grailles languedociennes».

L'origine du Chevalet

Maurice Chauvet dans Ciel Occitan explique: «La danse du Chevalet de Montpellier et les diverses autres danses de Mèze, de Bellegarde, chevaux

de Provence et autres chevaux centaures qu'on retrouve au Pays basque, au pays de Galles..., semblent être des danses magiques vouées à un culte du cheval remontant à l'Antiquité et même à la Préhistoire».

Cette danse a reçu, à partir du XVIII^e siècle, une explication légendaire par les scribes et notaires de Montpellier. Maurice Chauvet raconte les origines de cette légende.

«En 1207, la reine Marie de Montpellier, délaissée par son mari, le roi Pierre d'Aragon, se retire dans son château de Mireveaux. Or, un jour, le roi alla chasser aux environs et un gentilhomme de sa suite lui proposa d'atteindre Mireveaux pour rendre visite à la reine et lui conseilla même de passer la nuit avec elle. Le lendemain, le roi touché par la tristesse de Marie ne voulut pas la laisser seule en son château et la prit en croupe sur son cheval pour la ramener à Montpellier. Le peuple alla à leur rencontre et manifesta sa joie et son espérance (de voir bientôt un héritier) en dansant autour du cheval qui les portait. Le 1^{er} février 1208, Marie donnait

naissance à son fils Jacques. On raconte aussi que lorsque le cheval du roi mourut, les Montpelliérains remplirent sa peau de paille et firent danser ce cheval empaillé en mémoire du service qu'il avait rendu au couple royal. Ils donnaient ainsi naissance à la danse du Chevalet.»

Les Montpelliérains revendiquent depuis l'appartenance du Chevalet, au même titre que le Bœuf est à Mèze, le Chameau à Béziers, le Poulain à Pézenas...

L'histoire de la danse du Chevalet

L'air sur lequel danse le Chevalet serait attribué à Lully, compositeur italien naturalisé français, ami de Molière. Au son de deux hautboïstes accompagnés par les baguettes agiles d'un tambour, le groupe est composé par trois danseurs et un quêteur. Jusqu'au début du siècle dernier, il y avait cinq danseurs. La danse du Chevalet symbolise le ferrage du Cheval Jupon qui s'y oppose et se dérobe. C'est avec malice que le maréchal-ferrant et son complice le civadaire viendront à bout de l'animal en le câlinant et lui donnant de l'avoine dont il est très friand.

Le «civadaire» (donneur d'avoine) se trouve en tête des danseurs, il mène la danse muni d'un tambourin à grelots contenant une ration d'avoine. Au milieu, l'homme cheval fouet à la main, porte le chevalet. Derrière, le maréchal-ferrant tenant dans ses mains un martelet et des tenailles simule la pose des fers.

C'est une danse rituelle aux figures et mouvements imposés, elle commence par le salut des danseurs aux quatre points

cardinaux, puis le cavalier délimite, en pas de valse, l'espace nécessaire pour exécuter la danse qui comporte trois pas : le moucheté (pas de treilles) la valse à deux temps, et les petits pas rapprochés. Les danseurs peuvent aussi exécuter le petit galop, le sautillé chassé, la marche et le tombé. De loin, poing sur la hanche, le donneur d'avoine appelle l'homme cheval sous le son des hautbois, la musique permet et soutient le câlinage qui fait approcher le cheval, se dandinant, boudeur et réticent, sa gourmandise d'avoine le gagne, il se rapproche de plus en plus, la tentation est forte, sa naïveté le perdra, il sera d'abord ferré. Meurtri, il rue mais, ressaisi et câliné, il replonge le museau dans l'avoine. Ne supportant pas les fers, le feu le dévorant, c'est une danse sur place : le «resso» qu'il exécute, soudain il galope, resservi d'avoine, il est alors possédé et, après un câlinage plus court il se rend. Notre jeune animal tournoie et valse. Il est calmé, choyé, les danseurs virevoltent avec grâce et élégance terminant la danse par un salut.

Le costume

Dans «La Balade des Totems dans l'Hérault» Claude Achard indique que «Mèze possède sans doute la tenue la plus brillante et la plus originale : costume sarrazin en culottes et chemises blanches, boléro, talhòla et toque rouges. Le Chevalet porte un jupon blanc à liseré bleu et rouge, tapis de selle rouge». Tenue républicaine par excellence qui témoigne l'esprit de liberté de nos ancêtres.

Moxie à Mèze

25 juin 1980, huit heures du matin. Dans la brume de Newport, Phil Weld, vétéran de la Transat anglaise (Ostar) va pulvériser le record de l'épreuve remportée en 1972 par Alain Colas en 20 jours 23 heures et 12 minutes. À bord de Moxie, son trimaran en bois de 15,50 m conçu par Dick Newick, le skipper américain ne mettra que 17 jours 23 heures et 12 minutes pour sa traversée en solitaire de l'Atlantique. Au lendemain de sa victoire, le bateau a été donné à l'Académie navale américaine pour la formation des officiers. Après être passé dans les mains d'autres propriétaires, Moxie a retraversé l'océan pour rejoindre les côtes méditerranéennes. En 2006, ce Trimaran de légende est cédé à Stéphane François, son propriétaire actuel. Depuis le printemps 2009, Mèze est devenu le nouveau port d'attache de ce prestigieux voilier. Dans le cadre d'une convention liant le skipper à la Ville de Mèze, Moxie séjournera dans le port principal de septembre à juin. En été, il rendra bien sûr l'espace portuaire aux entraînements et aux tournois de joutes. En retour, Stéphane François embarquera à son bord des groupes (essentiellement des jeunes Mézois) pour des sorties de navigation sur l'étang programmées par la Ville. Moxie vient d'être classé Bateau d'Intérêt Patrimonial par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial. Pour les groupes ou les particuliers, possibilité d'effectuer des navigations à bord de Moxie.



Le trimaran Moxie

Contact ● Stéphane François
Mail : contact@moxie.fr

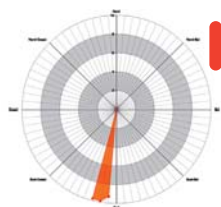


La balise météo de Fil d'Air sur l'étang de Thau

le vent de Thau

EN DIRECT SUR LE NET

L'école de kitesurf Fil d'Air, en partenariat avec la Ville de Mèze, vient d'installer une balise météo au milieu de l'étang de Thau. Cette station est le fruit d'un travail de développement mettant en œuvre des technologies de pointe comme, par exemple, un anémomètre à ultrasons, beaucoup plus précis et réactif que les modèles courants à ailettes. L'installation fournit en continu des données sur la force et la direction du vent, l'amplitude des rafales, la température de l'eau à un mètre de profondeur et la température de l'air. Toutes ses informations sont désormais consultables en temps réel, 24h sur 24, sur le site Internet de Fil d'Air (www.fildair.com). Les mesures sont renouvelées toutes les deux secondes et des statistiques sur les conditions de vent sur la dernière heure ou sur les dernières 72h sont proposées. Fil d'Air a avant tout développé cette station météo pour l'usage des pratiquants de kitesurf ou de funboard. Mais ce service inédit sur la lagune de Thau revêt un réel intérêt pour d'autres publics tels que les professionnels de la pêche et de la conchyliculture, les plaisanciers ou les touristes... La Ville de Mèze a donc décidé de s'associer à ce projet pour permettre au public le plus large d'accéder à ces informations à partir de son propre site Internet : www.ville-meze.fr



Vitesse du vent en temps réel sur Internet

21^e tournoi de football de Pentecôte

21^e édition et 20^e anniversaire pour cette manifestation populaire organisée par le Stade Mézois devenu un événement incontournable dans le calendrier sportif de la Ville. Près de 600 jeunes footballeurs âgés de 6 à 16 ans ont participé au tournoi de Pentecôte au sein d'une trentaine d'équipes venues d'un peu partout en France. Sur la photo, l'équipe des treize ans du Stade Mézois.



Photo : D.J. Photocolor

Championnat de France de Badten du 8 au 10 juin 2009

La ville de Mèze a accueilli, du 8 au 10 juin 2009, les premiers championnats de France de Badten organisée par l'Union Nationale du Sport Scolaire. Cette discipline allie badminton et tennis de table. 26 équipes mixtes, composées de 4 compétiteurs et 2 de jeunes officiels, issues de France métropolitaine mais aussi des Dom Tom ont participé à la compétition.



patinage artistique SUR ROULETTES

Les 18 et 19 avril, l'Union des Patineurs Frontignan, Balaruc, Mèze a organisé, à Mèze, la 11^e édition du trophée de l'Hérault de patinage artistique sur roulettes pour les jeunes pratiquants de 6 à 21 ans. Plus de 270 compétiteurs représentant de nombreux clubs venus de toute la France entière mais aussi d'Espagne et d'Andorre ont participé à cette manifestation.



Photo : D.J. Photocolor

19^e festival de Thau

du 15 au 26 juillet 2009

L'événement incontournable de l'été à Mèze et dans le bassin de Thau s'affirme encore et toujours comme un fervent défenseur des musiques du monde et des musiques actuelles, avec des artistes venus des cinq continents et une ambiance dont la réputation n'est plus à faire. Le Festival débutera à Mèze le 23 juillet par une soirée gratuite.

Le festival de Thau est aussi un festival citoyen engagé dans les problématiques de développement durable, avec un village des rencontres sur le port de Mèze (stands associatifs, jardin sec, expositions de photos...) et la mise en place d'un Agenda 21, cahier des charges environnemental qui s'appliquera à tous les aspects de la production de l'événement (gobelets consignés, toilettes sèches, tri sélectif...).

Contact

Billetterie : points de vente habituels Renseignements
Tél. : 04 67 18 70 83
www.festivaldethau.com



Goran Bregovic le dimanche 26 juillet



Abd al Malik le vendredi 24 juillet

Le programme complet du 19^e festival de Thau distribué avec votre bulletin municipal

20 ans ça se fête!

Pour la 4^e année, la Ville de Mèze offre une entrée gratuite aux Mézois qui ont 20 ans au cours de l'année 2009 à une soirée mézoise du festival de Thau (au choix, le 24, 25 ou 26 juillet). Les places seront à retirer auprès du service communication de la mairie à partir du 1^{er} juillet (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

le passeport été jeunes !

À partir du 15 juin, l'espace jeunes accueille les 10/25 ans qui souhaitent retirer leur « passeport été jeunes » 2009. 24 activités sportives ou culturelles leur sont proposées pour 21 euros seulement. Une photo d'identité et une autorisation parentale pour les mineurs à retirer sur place leur seront demandées. L'équipe de l'espace jeune propose aussi une multitude d'activités pour les deux mois de vacances.

Contact

● **Espace jeunes, boulevard Paul-Valéry**
Tél. 04 67 43 15 32 ou 06 78 27 81 27
Courriel : espacejeune@wanadoo.fr

Justine Varo, Reine de Mèze 2009



Au second plan, Justine Varo, élue Reine de Mèze 2009 et ses demoiselles d'honneur Roxane Pariel et Manon Loisel, ont défilé sur leur char en forme de coquillage à l'occasion des corsos des 1^{er} et 8 mai

Agenda des manifestations : juin, juillet, août, septembre 2009

JUIN

Vendredi 19 à 20h30 au centre Bernard-Jeu, gala de GRS.

Samedi 20 Journée nationale des sapeurs-pompiers. De 14h à 18h au boulodrome, concours de jeux lyonnais, triplètes, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous. À 20h30 au gymnase de la Poste, concert de l'école de musique. À 22h au terrain de tambourin, match de tambourin Mèze/Cazouls d'Hérault.

Dimanche 21 Fête de la Musique. À 12h parc du château de Girard, concert de l'école de musique. À 18h à la chapelle des Pénitents, concert des chorales Rivage et Vocalia. 21h, esplanade danses country rock salsa. 22h, place Camille-Vidal concert avec les groupes Pepin Street Records et Heres.

Vendredi 26 à 18h30 au parc du château de Girard, cérémonie de bienvenue aux nouveaux Mézois.

Les 26 et 27 à 21h au gymnase de la Poste, gala de danse de l'association ASCM.

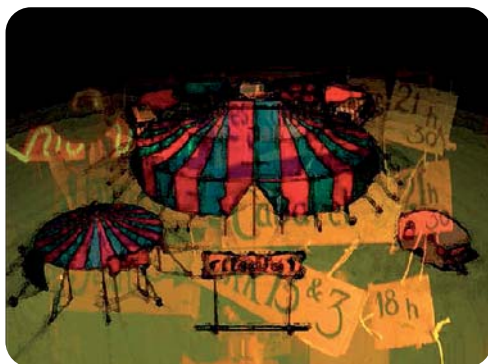
Samedi 27 de 14h à 18h au boulodrome, concours de jeux lyonnais, triplètes, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous.

À 22h au terrain de tambourin, match de tambourin Mèze/Saint-Georges.

Du 28 au 12 juillet de 10h à 12h et de 16h à 19h au chai du château de Girard, exposition « Rencontres photographiques » de Roger Tarin. Entrée libre.

Dimanche 28 dès 10h à la chapelle des Pénitents et sur le port, fête de la saint Pierre. À 15h au foyer municipal goûter dansant avec l'orchestre Retrostyl's.





« L'AFFABULATOIR »

Un événement itinérant de la compagnie L'Estock Fish

Compagnie de nouveau cirque et arts de la rue présente sa dernière création « L'Affabulatoire » : un grand projet autour d'un programme avec chapiteau, spectacles, jeux forains, le tout dans une ambiance début xx^e siècle offrant au spectateur une aventure théâtrale et ludique pour s'amuser ou s'épouvanter...

Du 28 au 30 août, aire des festivités, vendredi et samedi dès 20h. Dimanche dès 16h. Entrée : 8 euros/6 euros

Roméo et Juliette «Bricolage»

de William Shakespeare, adaptation de Stuart Seide, interprétée par la compagnie Gérard Gérard issue de l'École du Théâtre National de Chaillot. Mise en scène Muriel Sapinho

théâtre

Roméo et Juliette – Bricolage propose de vivre la célèbre pièce de Shakespeare de l'intérieur, d'abord comme invité du bal organisé par les Capulet, puis comme témoin privilégié du drame qui se joue. « Nous voulons rendre l'action la plus proche possible du public, sans pour autant lui enlever sa dimension universelle et magique... Les personnages et les costumes sont contemporains, la langue est celle de Shakespeare : à la fois concrète et poétique. » C^e Gérard Gérard

Le spectacle a reçu le soutien financier de la Mairie de Paris (Paris Jeunes Talents) et de la Bourse Défi Jeunes.

Mardi 4 août 2009 à 20h30, château de Girard. Entrée : 10 euros/8 euros.

Contact : Renseignements/billetterie - Service tourisme CCNBT
Tél. : 04 67 43 93 08



Agenda des manifestations : juin, juillet, août, septembre 2009

JUILLET

Vendredi 3 à 21h place Camille-Vidal, soirée musicale.

Samedi 4 de 9h à 18h au boudrome, concours de jeux lyonnais, triplettes, challenge Robert Souche, organisé par la Boule d'Azur. À 16h sur le port, tournoi de joutes juniors challenge Francis Arnaud Jeune Lance Sportive Mézoise. À 14h30 sur le port tournoi de joutes des moins de 10 ans JLSM. Du 4 au 23 toute la journée au tennis Club, tournoi de tennis Open.

Du 4 au 23 août de 10h à 12h et de 15h à 19h (les lundis dès 16h pour les après-midi) à la chapelle des Pénitents, exposition de peintures « Entrelacs » de Christine Sacaze et Evelynne Mettrot. Entrée 2 euros au profit de la restauration de la chapelle.

Dimanche 5 à 15h, tournoi de joutes séniors challenge Marcel Alexandre JLSM.

Mercredi 8 à 10h au centre Bernard-Jeu, tournée d'été de Héralut Sport, tournoi de tennis de table. Ouvert à tous. À 15h à la parée, concours de pétanque. Doublettes.

Jedi 9 à 20h sur l'aire des festivités, soirée de lancement de la saison estivale, macaronade et bal avec l'orchestre Paul Selmer.

Vendredi 10 à 21h sur l'esplanade, soirée musicale avec Andy Klein, imitateur.

Samedi 11 de 14h à 18h au boudrome, concours de jeux lyonnais, triplettes, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous. À 15h sur le port, tournoi de joutes juniors, challenge Léon Trouche Nouvelle Lance Mézoise.



Les 13 et 14 Fête nationale, retraite vénitienne, fête foraine, bals, feu d'artifice.

Lundi 13 à 22h depuis la place de la Mairie retraite vénitienne, embrasement de la Marianne, feu d'artifice tiré au bout du port et bal sur l'esplanade avec l'orchestre Jo Bernard.

Mardi 14 de 9h à 18h au boudrome concours de jeux lyonnais, triplettes, challenge François Minarro organisé par la Boule d'Azur. À 22h sur l'esplanade bal avec l'orchestre Transfert.

Du 18 au 9 août de 10h à 12h et de 16h à 19h (le dimanche de 10h à 12h) au chai du château de Girard, exposition de peintures

Jacquet.

Samedi 25 de 14h à 18h au boudrome concours de jeux lyonnais, triplettes, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous.

Dimanche 26 à 15h sur le port, tournoi de joutes séniors, challenge Joseph Durand et challenge Dorian Remeize pour le meilleur Mézois NLM.

Vendredi 31 à 21h, tournoi amical de joutes challenge Camille Vidal JLSM.





Fête de la saint-Pierre

Pour perpétuer les traditions des confréries du bassin de Thau au début du XVII^e siècle, les Mézois honoreront le saint patron des pêcheurs dimanche 28 juin 2009 à l'occasion de la fête de la saint-Pierre.

Au programme :

- 10h : messe solennelle de la saint-Pierre, cour de la chapelle des Pénitents, avec l'harmonie de la Jeune France de Villeveyrac.
- 11h : procession de saint Pierre à travers les rues de la ville, suivie de la cérémonie traditionnelle sur l'étang de Thau : bénédiction des bateaux et jet de la gerbe.
- 12h : apéritif la terrasse de la chapelle des Pénitents suivi du repas champêtre.
- 20h : brasucade.

Une galerie d'art ouvre à Mèze

À l'initiative de Christine et Gérard Chomarat, l'espace Mèze'Art contemporain vient d'ouvrir ses portes au 17 boulevard du Port. Ce couple s'est installé à Mèze au début de l'année 2008. De 1979 à 2006, ils ont tenu une galerie d'art contemporain à Lyon où ils se sont toujours efforcés d'accueillir des jeunes créateurs. Gérard Chomarat est un jeune retraité mais, avec son épouse, ils ont décidé, comme ils le disent eux-mêmes, de « jeter une bouteille à la mer » en ouvrant cette galerie, estimant qu'il existe, à Mèze, une place pour promouvoir l'art contemporain. L'espace Mèze'Art contemporain est ouvert d'avril à septembre les jeudis et dimanches, de 12h à 19h ; les vendredis et samedis, de 16h à 19h ou sur rendez-vous.



Contact ● Tél. : 06 12 34 68 67
Mail : christine.chomarat7@orange.fr

Agenda des manifestations : juin, juillet, août, septembre 2009

AOÛT

Samedi 1^{er} de 14h à 18h au boudrome **concours de jeux lyonnais, triplètes**, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous.

Dimanche 2 de 8h à 18h au boudrome championnat départemental mixte de **jeux lyonnais** organisé par la Boule d'Azur. De 10h à 23h30 du centre-ville jusqu'au port **fête du patrimoine local**, exposition d'objets d'antan et de matériel agricole et démonstration de métier d'art. À 16h30 **défilé en costumes d'époque** dans les rues de la ville. À 19h sur la plaquette **boulet-chou, brasucade et concert** avec l'orchestre Yakadance.

Mardi 4 à 20h30 parc du château de Girard, **théâtre** « Roméo et Juliette bricolage » par la compagnie Gérard Gérard.

Vendredi 7 à 14h30 sur le port **critérium des écoles de joutes JLSM**. À 19h sur l'aire des festivités 19^e **fête de l'Huître**, dégustation de coquillages et autres plats régionaux, **soirée musicale** avec Cartoon'show en 1^{re}

partie et l'orchestre Paul Selmer dès 22h.

Samedi 8 de 14h à 18h au boudrome **concours de jeux lyonnais, triplètes**, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous.

Dimanche 9 à 21h sur l'esplanade **soirée musicale** avec Bastien Seignouret, imitateur. Du 8 au 18 toute la journée au tennis Club tournoi de tennis jeunes.

Mardi 11 à 21h à l'église saint-Hilaire **recital de guitare andalouse** avec Médéric. **Jeu 13** à 20h sur l'aire des festivités **soirée dansante de l'école calendreta** avec Christian Delagrangé.

Samedi 15 de 9h à 18h au boudrome **concours de jeux lyonnais, triplètes** challenge Vincent Garcès, organisé par la Boule d'Azur. Ouvert à tous. À 21h sur l'esplanade

soirée musicale avec Alain Sebbah imitateur de Serge Lama.

Du 15 au 30 de 10h à 12h et de 16h à 19h au chai du château de Girard **exposition collective** « Balade artistique mézoise ».

Mardi 18 août à 21h parc du château de Girard, **concert de Patric**, chanteur occitan, entrée libre.

Du 19 au 24 sur l'aire des festivités et



esplanade **grande fête locale**. Sortie du Bœuf et du Chevalet, bals gratuits tous les soirs, **fête foraine**, tournois de joutes, **pétanque** et **tambourin**, diverses **animations**, grand feu d'artifice...

Le programme complet de la fête de Mèze sera disponible chez les commerçants de la ville, au service tourisme CCNBT et à l'accueil de la mairie.

Mardi 25 à 15h sur le port course à la rame Patrick Barbezier JLSM.

Jeu 27 à 15h à la parée **concours de pétanque triplètes** challenge Justin Betti.

Du 28 au 30 sur l'aire des festivités dès 19h, **cirque** « L'Affabulatoire » par la compagnie l'Estock fish.

SEPTEMBRE

Samedi 5 toute la journée sur l'esplanade **fête des associations**.

Dimanche 6 de 8h à 18h au boudrome **concours officiel de jeux lyonnais** 16 quardettes, challenge de la Boule d'Azur.

Vendredi 11 de 8h à 20h devant le foyer municipal **don du sang**.

Dimanche 13 à 15h au foyer municipal **gouter dansant**.

Les 19 et 20 Journées européennes du patrimoine. Visites guidées de la ville, de l'église saint-Hilaire et de la chapelle des Pénitents. **Du 12 au 27** de 10h à 12h et de 16h à 19h chai du château de Girard **exposition** de Zebra Hans Thelen, plasticien « L'histoire d'un drôle de zèbre ». Entrée libre.

DURANT TOUT L'ÉTÉ

Tous les jeudis à 11h à l'église saint-Hilaire **Concert** « Les grandes heures de l'orgue ». De 18h30 à minuit sur le port **marché nocturne**. À 17h30 visite guidée de la ville gratuite organisée par le service tourisme CCNBT.

Tous les mardis et vendredis de 9h à 12h30, randonnée pédestre à la découverte du vignoble, de la faune, de la flore du bord de l'étang de Thau et des parcs ostréicoles, Randonnée gratuite organisée par le service tourisme CCNBT.

Contact ● **Service culturel et des festivités**
Tél. : 04 67 38 18 86
Service tourisme
Tél. : 04 67 43 93 08



Expositions

Françoise Saddier « La plage imprimée »

« Il y a des années que j'arpente l'estran de Thau... Ce que j'y vois me fascine et me sert de base pour dessiner et aussi graver. Le tesson romain discute avec le gant de l'ostréiculteur, la salicorne se marie avec un vieux filet et des débris de coquillages enchâssent un bois venu d'on ne sait où... » *Françoise Saddier*

Du 6 au 21 juin : château de Girard. Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 19h



Simone Signoret

Roger Tarin

« Rencontres photographiques »

Le parcours atypique de Roger Tarin lui fait rencontrer des personnages célèbres dont il propose des portraits inédits. Son regard humaniste saisit l'instant fugitif, l'appareil photo restitue l'émotion. « Il faut photographe avec le cœur. »

Du 28 juin au 12 juillet : chai du château de Girard. Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 19h

Hans Rath

Huit jours dans « Le Monde »

Hans Rath présente une vingtaine de tableaux grand format tous inspirés et suscités par des visuels illustrations d'articles du célèbre quotidien Le Monde. « J'ai choisi les photos qui montrent des événements politiques de l'époque très durs et très amers. Comme les événements représentés se sont passés il y a déjà trois ans, il s'agit dans un certain sens de tableaux historiques. » *Hans Rath*

Du 18 juillet au 9 août : chai du château de Girard. Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 19h



« Balade artistique mézoise »

Exposition collective de Mireille Gavart-Perret, Pierre Accardi, Didier Balez, Bruno Baudart, Hans Graas, Jean Courty, Jean-Claude Crepet, René Trotot, Yannick Vasutek.

Du 15 août au 30 août : chai du château de Girard. Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 19h

Evelyn Mettrot et Christine Sacaze-Mercier

« Entrelacs »

« Des formes, des couleurs, des lignes, des espaces et des matières qui s'organisent, dessinent des masses, esquissent des formes, suggèrent des atmosphères et des figures. À la fin, la toile absorbe tout, les fils, la matière, les couleurs, la peinture et se fond en une unique image magnifiée. » *Jean-Philippe Mercier*



Du 4 juillet au 24 août : chapelle des Pénitents. Entrée : 2 euros au profit de la restauration de la chapelle. Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h et le lundi de 10h à 12h et de 16h à 19h

Zébra

« L'Histoire d'un drôle de Zèbre »

Artiste autodidacte, peintre, sculpteur, artiste d'action, philosophe et citoyen du monde, Zébra offre des peintures ayant trait à la mer ou à la terre. Il restitue les énergies de ce monde : la nature, l'imagination, la créativité, les émotions, le respect et l'amour.

Du 12 au 27 septembre : chai du château de Girard. Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 19h



Contact ● Service culturel et des festivités de la Ville de Mèze

Tél. : 04 67 38 18 86

Mail : culture@ville-meze.fr

